

BCGE RAINBOW FUND – Dynamic (EUR)

Rapport annuel au 15 mars 2011

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Comité de surveillance	2
• Distribution du revenu net en 2011	3
• Politique d'investissement	4
• Aperçu	5
• Compte de fortune	5
• Compte de résultats	6
• Inventaire de la fortune	7
• Liste des transactions	9
• Commissions	10
• Offices de dépôt	10
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	10
• TER et PTR	10
• Rapport de performance	11
• Méthodologie	12
• Méthodologie de calculs des indices de référence	12
• Rapport de l'organe de révision	13



Quai de l'île 17
Case postale 2251
CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président
Premier conseiller juridique, BCV

Jean-Daniel JAYET
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre
Directeur, GERIFONDS SA

Christian CARRON
Membre
Directeur adjoint, GERIFONDS SA

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2, case postale 6249
1002 Lausanne

Christian BEYELER, directeur
Christian CARRON, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Bertrand GILLABERT, sous-directeur

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Comité de surveillance

Constantino Cancela, président, BCGE
Christian Carron, vice-président, GERIFONDS SA
Jean-Luc Lederrey, membre, BCGE
Cécile Huber-Luquiens, membre, BCGE
Axel Moser, membre, BCGE
Didier Theytaz, membre, BCGE
Michel Turrian, membre, BCGE

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Adler & Co Privatbank SA, Zurich
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage, Genève
- Banque Leumi (Suisse) SA, Zurich
- Banque Pasche SA, Genève
- Banque Privée Espirito Santo SA, Lausanne
- Banque Sal. Oppenheim jr. & Cie (Suisse) SA, Zurich
- Clariden Leu, Zurich
- Cornèr Banca SA, Lugano
- Crédit Agricole (Suisse) SA, Genève
- Credit Suisse, Zurich
- Dynagest SA, Genève
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- Hyposwiss Privatbank SA, Zurich
- Hypothekbank Lenzburg, Lenzburg
- IFP Fund Management SA, Pully
- InCore Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Partner Privatbank Zurich SA, Zurich
- Lloyds TSB Bank Plc, Genève
- NPB Neue Privat Bank SA, Zurich
- Piquet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried SA, Berne
- Rahn & Bodmer Co, Zurich
- Swisscanto Asset Management SA, Berne

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève
BCV, Lausanne

Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE RAINBOW FUND – Dynamic (EUR) à la Banque Cantonale de Genève.

Distribution du revenu net en 2011

Date ex : 21 juin 2011

Date de paiement : 24 juin 2011

Par part	– Dynamic (EUR)
Aux porteurs de parts domiciliés en Suisse	
Montant brut	0.35
Impôt anticipé suisse de 35%	0.1225
Montant net par part	0.2275
Aux porteurs de parts non domiciliés en Suisse sur présentation d'un affidavit	
Montant net par part	0.35
TID – CH	0.3500
TID – EU	0.3500
Coupon n°	3

Ce compartiment bénéficie de la procédure de déclaration bancaire (affidavit).

Politique d'investissement

Rétrospective

L'exercice 2010-2011 du BCGE Rainbow Fund a souffert d'un environnement financier turbulent. Après le rebond spectaculaire observé de mars 2009 à mars 2010, les marchés actions sont entrés dans une phase de plus forte volatilité. Entre le 16 mars 2010 et le 15 mars 2011, l'indice MSCI World a progressé de 5.9% en dollar, mais la devise américaine s'est dépréciée de 13% vis-à-vis du franc suisse tandis que l'euro reculait de près de 12%. De plus, on a constaté d'énormes différences entre les divers marchés actions. La Suisse a réalisé la plus mauvaise performance après le Japon. Sur la période couverte par l'exercice, l'indice SMI a reculé de 11.25% et l'indice SPI a perdu 7.40%.

Le Japon a subi des pertes encore plus considérables (-18% pour l'indice Topix) mais son incidence sur nos portefeuilles a été faible puisque nous sommes totalement sortis du Japon depuis fin 2009, à l'exception du fonds World Equity. En revanche, les marchés émergents, qui sont surpondérés dans nos portefeuilles de fonds en actions, ont poursuivi leur progression. L'indice MSCI Emerging a gagné plus de 10% en dollar durant la période sous revue, performance identique à celle du marché américain. La zone Europe, qui est également surpondérée dans nos portefeuilles, a réalisé une excellente performance grâce au bon positionnement de notre panier de fonds de placement en actions, surpassant largement leur indice de référence.

Sur les marchés obligataires, les craintes des investisseurs ont entraîné une forte demande d'obligations en francs suisses dont les performances ont été positives en dépit d'un début de remontée des rendements.

Perspectives

Plusieurs chocs inattendus ont marqué le début de l'année 2011, notamment les troubles politiques et sociaux dans le

monde arabe et la terrible catastrophe naturelle et nucléaire au Japon. Ces événements ont entraîné une forte hausse des prix de l'énergie. Les marchés actions ont relativement bien encaissé ces chocs, rebondissant rapidement après une correction initiale. L'environnement économique reste globalement favorable. La croissance économique se renforce dans de nombreuses régions et les perspectives de profits des sociétés sont bonnes. Nous attendons cependant une détérioration relative des conditions générales à partir du second semestre. Plusieurs obstacles freineront la croissance, notamment la hausse des prix du pétrole et des matières premières, le poids de l'endettement public et privé dans de nombreux pays, la nécessité de freiner les dépenses publiques pour réduire les déficits. De nouveaux chocs géopolitiques ne sont pas à exclure. Sur le plan monétaire, un début de remontée des taux d'intérêt est attendu en zone euro.

Politique d'investissement

Conformément à la politique de placement de la Banque Cantonale de Genève pour un mandat de gestion dynamique, la part des actions a été augmentée à 69% et la part obligataire diminuée à 26%, au profit des liquidités qui seront réinvesties en obligation de pays émergents. Dans la partie actions, les marchés émergents ainsi que la zone euro sont surpondérés par rapport à l'indice de référence, alors que la Suisse et les Etats-Unis sont équipondérés. Aucun investissement n'est actuellement réalisé au Japon. Le portefeuille contient une exposition au secteur de l'énergie et des matières premières, à travers des fonds investis dans l'industrie minière. Le portefeuille obligataire présente une durée inférieure à 5 ans. Aucune couverture de change n'a été mise en place durant la période sous revue.

Aperçu	Période comptable	Devise des classes	16.03.10 15.03.11	16.03.09 15.03.10	(Lancement du fonds) 21.07.08 15.03.09
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable		EUR	7'100'490.12	4'365'537.67	861'997.20
Portfolio Turnover Rate (PTR)			-9.64%	3.45 %	21.46%
Parts en circulation à la fin de la période comptable			66'660	43'475	10'826
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable		EUR	106.52	100.41	79.62
Distribution par part		EUR	0.35	0.35	0.30
Total Expense Ratio (TER) synthétique			2.49%	2.41 %	2.24%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.11	15.03.10
Avoirs en banque à vue	285'721.41	59'554.99
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	1'860'245.00	1'224'440.00
Parts d'autres placements collectifs	4'917'434.66	3'055'196.31
Autres actifs	44'781.25	31'151.82
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	7'108'182.32	4'370'343.12
Autres engagements	-7'692.20	-4'805.45
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	7'100'490.12	4'365'537.67

Evolution du nombre de parts	Période comptable	16.03.10 15.03.11	16.03.09 15.03.10
Position au début de la période comptable		43'475	10'826
Parts émises		29'315	36'933
Parts rachetées		-6'130	-4'284
Position à la fin de la période comptable		66'660	43'475

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	4'365'537.67	861'997.20
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-15'216.25	-3'247.80
Solde des mouvements de parts	2'435'711.80	2'876'795.12
Résultat total	314'456.90	629'993.15
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	7'100'490.12	4'365'537.67

Compte de résultats	Période comptable	16.03.10	16.03.09
		15.03.11	15.03.10
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		226.25	228.28
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		54'813.21	32'664.55
Parts d'autres placements collectifs		26'583.62	17'213.68
Rétrocessions sur fonds de placement		14'893.82	6'826.88
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		3'777.70	3'783.52
Total des revenus		100'294.60	60'716.91
Charges			
Intérêts passifs		-8.22	-2.32
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-76'121.75	-39'382.75
Banque dépositaire		-14.25	-82.00
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-865.05	-799.64
Total des charges		-77'009.27	-40'266.71
Résultat net avant ajustements		23'285.33	20'450.20
Ajustements fiscaux 4)		3'298.29	0.00
Résultat net		26'583.62	20'450.20
Gains et pertes de capital réalisés		74'089.94	-19'541.30
Résultat réalisé		100'673.56	908.90
Gains et pertes de capital non réalisés		213'783.34	629'084.25
Résultat total		314'456.90	629'993.15
Utilisation du résultat			
Résultat net		26'583.62	20'450.20
Report de l'année précédente		5'948.33	714.38
Résultat disponible pour être réparti		32'531.95	21'164.58
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		23'331.00	15'216.25
Report à compte nouveau		9'200.95	5'948.33
Total		32'531.95	21'164.58

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

Code ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					2'355'151.42	33.13
FR0000292278	Magellan SICAV -C- Cap.	160	EUR	1'647.67	263'627.20	3.71
France					263'627.20	3.71
LU0040507039	Vontobel Fund SICAV – Emerging Markets Equity -B- Cap.	655	USD	591.51	277'376.11	3.90
LU0048573561	Fidelity Funds SICAV – America Fund -A-	48'000	USD	5.109	175'566.97	2.47
LU0075056555	BlackRock Global Funds SICAV – World Mining Fund -A2- Cap.	2'100	USD	77.00	115'764.58	1.63
LU0090784017	Digital Funds SICAV – Digital Funds Stars Europe Cap.	770	EUR	389.68	300'053.60	4.22
LU0106261612	SISF SICAV – US Smaller Companies -A- Cap.	2'775	USD	77.71	154'385.16	2.17
LU0124384867	BlackRock Global Funds SICAV – New Energy Fund -A2- Cap.	17'500	USD	7.88	98'725.63	1.39
LU0140363002	Franklin Templeton Inv. SICAV- Mutual European Fund -A- Cap.	16'300	EUR	16.92	275'796.00	3.88
LU0235308482	Alken Fund SICAV – European Opportunities -R- Cap.	2'975	EUR	120.97	359'885.75	5.06
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV – Minimum Variance US -B1- Cap.	290	USD	1'009.32	209'552.35	2.95
LU0345779515	Investec Global Strategy Fund SICAV – Global Energy Fund -A-	470	USD	369.76	124'418.07	1.75
Luxembourg					2'091'524.22	29.42
Obligations					1'860'245.00	26.17
AT0000384748	4 1/8 % Oesterreich 99-14	200'000	EUR	105.87%	211'730.00	2.98
DE0001141570	2 1/4 % Deutschland 10-15	250'000	EUR	100.42%	251'050.00	3.53
FR0010112052	4 % France 04-14 OAT	250'000	EUR	106.14%	265'350.00	3.73
FR0010271148	3 3/8 % CFF 06-16 NT	200'000	EUR	99.90%	199'790.00	2.81
XS0220923246	3 3/8 % BNG 05-15 NT	250'000	EUR	102.41%	256'025.00	3.60
XS0297396508	4 1/4 % Toyota Motor Credit Corp. 07-12 NT	200'000	EUR	101.64%	203'290.00	2.86
XS0327177134	4 3/8 % EIB 07-13 NT	200'000	EUR	105.18%	210'360.00	2.96
XS0432810116	4 1/4 % Novartis Finance 09-16 NT Senior	250'000	EUR	105.06%	262'650.00	3.70
EUR					1'860'245.00	26.17
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Parts d'autres placements collectifs					2'562'283.24	36.05
FR0007046578	HSBC Private Wealth Managers Europe Value FCP -C- Cap.	5'250	EUR	61.45	322'612.50	4.54
FR0010188383	Amundi Amundi Actions Emergents FCP -P- Cap.	580	EUR	450.10	261'058.00	3.67
FR0010558841	Mandarine Gestion Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	100	EUR	4'148.60	414'860.00	5.84
FR0010588681	Edmond de Rothschild AM Europe Rendement FCP -C- Cap.	3'850	EUR	81.15	312'427.50	4.40
FR0010612754	PIM Gestion France PIM America FCP -R USD- Cap.	1'250	USD	179.30	160'456.00	2.26
France					1'471'414.00	20.71
IE0031923687	Eaton Vance Intl (Ireland) U.S. Value Fund -M2- USD	10'750	USD	15.46	118'982.65	1.67
IE00B1CD5645	Allianz Global Investors Fund V – RCM US Equity Fund -IT-	275	USD	1'171.98	230'737.70	3.25
IE00B2NF8N44	Eaton Vance Intl (Ireland) PPA Emerging Markets Fund A2 USD	30'000	USD	11.33	243'341.86	3.42
Irlande					593'062.21	8.34
LU0141249770	Swisscanto (LU) Money Market Fund FCP – EUR	700	EUR	105.13	73'591.00	1.04
LU0154245756	Parvest SICAV – Equity USA Mid Cap -Classic- Cap.	1'750	USD	133.97	167'846.11	2.36
LU0225244705	L Select SICAV – US Select Growth -USD IC- Cap.	160	USD	2'238.11	256'369.92	3.60
Luxembourg					497'807.03	7.00

Avoirs en banque à vue	285'721.41	4.02
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	1'860'245.00	26.17
Parts d'autres placements collectifs	4'917'434.66	69.18
Autres actifs	44'781.25	0.63
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	7'108'182.32	100.00
Autres engagements	-7'692.20	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	7'100'490.12	

Cours de change	JPY	100 = EUR	0.88571
	USD	1 = EUR	0.715921

Informations supplémentaires

Dérivés :

Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreements : La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de « soft commissions ».

Liste des transactions pendant la période comptable

No de valeur	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable			
Parts d'autres placements collectifs			
FR0000292278	Magellan SICAV -C- Cap.	50	
FR0007046578	HSBC Private Wealth Managers Europe Value FCP -C- Cap.	1'150	
FR0010188383	Amundi Amundi Actions Emergents FCP -P- Cap.	120	
FR0010558841	Mandarine Gestion Mandarine Valeur FCP -I- Cap.	55	
FR0010588681	Edmond de Rothschild AM Europe Rendement FCP -C- Cap.	850	
FR0010612754	PIM Gestion France PIM America FCP -R USD- Cap.	1'250	
IE0031923687	Eaton Vance Intl (Ireland) U.S. Value Fund -M2- USD	3'500	9'750
IE00B1CD5645	Allianz Global Investors Fund V - RCM US Equity Fund -IT-	95	20
IE00B2NF8N44	Eaton Vance Intl (Ireland) PPA Emerging Markets Fund A2 USD	6'500	
LU0040507039	Vontobel Fund SICAV - Emerging Markets Equity -B- Cap.	155	
LU0048573561	Fidelity Funds SICAV - America Fund -A-	16'500	15'000
LU0075056555	BlackRock Global Funds SICAV - World Mining Fund -A2- Cap.	525	
LU0090784017	Digital Funds SICAV - Digital Funds Stars Europe Cap.	340	50
LU0106261612	SISF SICAV - US Smaller Companies -A- Cap.	1'025	1'750
LU0124384867	BlackRock Global Funds SICAV - New Energy Fund -A2- Cap.	8'525	
LU0140363002	Franklin Templeton Inv. SICAV- Mutual European Fund -A- Cap.	4'700	1'000
LU0154245756	Parvest SICAV - Equity USA Mid Cap -Classic- Cap.	1'750	
LU0225244705	L Select SICAV - US Select Growth -USD IC- Cap.	65	10
LU0235308482	Alken Fund SICAV - European Opportunities -R- Cap.	1'685	175
LU0334251120	UNI-GLOBAL SICAV - Minimum Variance US -B1- Cap.	210	120
LU0345779515	Investec Global Strategy Fund SICAV - Global Energy Fund -A-	190	
Obligations			
DE0001141570	2 1/4 % Deutschland 10-15	250'000	
FR0010271148	3 3/8 % CFF 06-16 NT	200'000	
XS0220923246	3 3/8 % BNG 05-15 NT	100'000	
XS0432810116	4 1/4 % Novartis Finance 09-16 NT Senior	100'000	

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes : achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes : ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnité de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
BCGE RAINBOW FUND			
– Dynamic (EUR)	max. 2.50 %	aucune	1.30 %

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions aux investisseurs institutionnels détenant des parts du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles est de 3%.

Offices de dépôt

Euroclear, Bruxelles SIS
Swisscanto Funds Centre Ltd, Londres
Swisscanto Funds Centre Ltd, Luxembourg

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

La VNI de chaque compartiment à la clôture de l'exercice a été calculée au 15 mars 2011 sur base des dernières VNI des fonds cibles connues à cette date, conformément aux dispositions du prospectus.

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Rapport de performance

		2008 depuis le 21 juillet	2009	2010	2011 au 15 mars
Performance en EUR					
Rendement total net (VNI)	%	-16.16	15.56	13.93	-2.85
Nom de l'indice Indice composite défensif – en EUR Composition : voir p. 12					
Rendement de l'indice	%	-12.00	17.43	10.21	-2.62
Fortune nette du fonds	mio CHF	1.4	6.0	7.8	9.1
En % du total de la firme	%	0.03	0.10	0.12	0.13
Fortune totale de la firme	mio CHF	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'837.9
Mesures externes de risque					
– Corrélation		0.26	0.36	0.26	0.49
– Volatilité	%	12.07	8.25	8.42	3.09
– Risque actif (tracking error)	%	20.17	11.70	10.25	3.21
– Bêta		0.16	0.25	0.26	0.47
– Ratio de Sharpe		-2.92	1.81	1.61	-4.35
– Taux de placement hors risque	%	3.1720	0.6508	0.3470	0.5004

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice : non significatif.
4. Composition de l'indice : voir page 12.
5. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du règlement du fonds.
6. GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE RAINBOW FUND – Dynamic (EUR) à la Banque Cantonale de Genève.
7. Les données historiques de 2008 ont été recalculées à fin 2009 afin de tenir compte du benchmark en Total Return.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Méthodologie de calculs des indices de référence

Indice composite équilibré

Le BCGE RAINBOW FUND – Dynamic (EUR) est un fonds d'allocation d'actifs mondiaux, base franc suisse, avec un profil de risque équilibré, reflétant la stratégie de la Banque Cantonale de Genève (BCGE).

Indice de référence

L'indice de référence reflète l'allocation globale des actifs. Les trois composantes prises en compte dans le calcul sont l'EU-RIBOR 3 mois pour les liquidités, le Citigroup World Government Bond EU Index pour les obligations et le MSCI World pour les actions.

10% Liquidités : **taux LIBOR EUR 3 mois**

L'évolution du taux LIBOR EUR 3 mois est le taux de rémunération utilisé pour les money market funds.

30% Obligations : **Citigroup WGBI EU Index 3 à 5 ans**

Le compartiment obligataire est constitué en majorité d'obligations européennes.

60% Actions : **MSCI Daily TR Net World GDP**

Cet indice reflète les capitalisations boursières de tous les marchés principaux au monde, ajustées pour le flottant de chaque action.

Méthodologie de calcul

La pondération des trois classes d'actifs prises en considération dans le calcul de l'indice de référence est stable et ne varie pas dans le temps.

La performance de l'indice de référence est la somme des performances des trois composantes, pondérées par les pourcentages de chacune des classes mentionnées ci-dessus, et chaînées géométriquement.

Le calcul de l'indice de référence débute avec une base 100 au 21 juillet 2008.

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels du BCGE RAINBOW FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du fonds de placements BCGE RAINBOW FUND composé des compartiments suivants :

- Defensive (CHF)
- Balanced (CHF)
- Balanced (EUR)
- Dynamic (CHF)
- Dynamic (EUR)
- World Equity (CHF)

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et

les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2011 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova
Expert-réviseur
Auditeur responsable

Jean-Sébastien Lassonde

Lausanne, le 31 mai 2011